



Certification PIX

publié le 19/01/2021

Tous les élèves de 3ème doivent passer la certification PIX entre le 8 mars et le 12 mai 2021. Ils doivent s'entraîner d'ici là sur l'application PIX.

En cliquant sur le lien ci-dessous vous pourrez visionner une vidéo expliquant le principe de la certification.

<https://www.youtube.com/watch?v=x9C...>



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**